

Politique de l'énergie
Le système communautaire d'échange de quotas d'émission

Diagnostic politique

Dans le cadre du cours : Sociologie des acteurs et des politiques de l'UE

Le système communautaire d'échange de quotas d'émission (SEQE) est une politique publique phare de l'Union Européenne en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Il consiste à établir un plafond d'émissions au niveau européen, puis à allouer gratuitement ou à mettre aux enchères un certain nombre de quotas d'émissions aux industries émettrices de CO₂ (ainsi que de deux autres gaz) en Europe (selon le principe du « cap and trade »). Les entreprises qui polluent plus peuvent ensuite racheter des quotas d'émissions à des industries moins polluantes. Si leur pollution dépasse leur nombre de quotas, elles doivent payer des amendes importantes. Le nombre de quotas totaux alloués diminue de 1,74 % chaque année, et la part de quotas alloués diminue également chaque année au profit de la part de quotas mis aux enchères (57 % de quotas mis aux enchères sur la période 2013-2020). Il s'agit de faire baisser progressivement les émissions de gaz à effet de serre, selon le principe du pollueur-payeur, en abaissant chaque année le plafond d'émission de GES, et en faisant payer les émissions. L'objectif pour la période actuelle (2013-2020) est une diminution de 40 % des émissions de GES d'ici 2030 par rapport au niveau de référence de 1990. En 2015, la Commission a proposé de réviser la directive pour la période 2021-2030 afin d'atteindre une réduction de 43 % en 2030, mais cette révision n'a pas encore été effectuée. Le SEQE couvre les 28 pays de l'UE, ainsi que l'Islande, le Lichenstein, et la Norvège. Il couvre 45 % du total des émissions de gaz à effet de serre de l'UE¹.

Les origines du système communautaire d'échange de quotas d'émission

On peut retracer les origines de cette politique à partir du début des années 90, notamment avec la proposition en 1991 d'une taxe sur le carbone par Jos Delbeke, chef d'unité à la DG ENVI et Mathias Mors de la DG marché intérieur. Ce projet est rejeté par les États, qui considèrent que la fiscalité relève de la souveraineté des États, et par l'industrie européenne, notamment par l'Union des industries de la communauté européenne (UNICE) devenue BusinessEurope en 2007. Il est formellement abandonné par la Commission en 1997, alors que c'est également cette année qu'est signé en décembre le protocole de Kyoto. Le protocole de Kyoto fixe des objectifs chiffrés et contraignants de 8 % de réduction des émissions de GES aux États. La Commission était en 1997 plutôt opposée à l'idée d'établir un marché de quotas d'émissions, mais après l'échec de sa proposition de taxe sur le carbone, et l'engagement des États dans le protocole de Kyoto, la Commission revoit sa position. Elle

1 Commission européenne. 2016. *The EU Emissions Trading System (EU ETS)*. Factsheet, septembre 2016.

évoque en 1998 pour la première fois la possibilité de créer un tel marché dans sa stratégie sur le changement climatique. Il s'agissait notamment d'intégrer les États-Unis à ce marché, puisque celui-ci s'inspirait du marché américain de quotas d'émissions de dioxyde de soufre pour lutter contre les pluies acides. Ce projet, mené par Jos Delbeke, alors chef d'unité de la section changement climatique de la DG ENV et négociateur en chef auprès de la Conférence des parties de l'UNFCCC, est bien reçu par les États membres, notamment parce que certains comme le Royaume-Uni ou le Danemark avait déjà fait l'expérience de ce type de dispositif². La Commission propose alors en 2000 un *Green Paper*, dans lequel elle affirme que l'UE créera un marché de quotas d'ici 2005. Ce *Green Paper* est notamment soutenu par la Foundation for International Environmental Law and Development (FIELD), et il est globalement bien reçu par les ONG environnementales européennes. UNICE accepte également ce projet, en se basant sur l'expérience américaine et notamment sur celle de BP qui avait instauré un tel système avec succès en interne. Mike Wrigglesworth, chef lobbyiste à Bruxelles de BP, soutenait notamment ce projet³.

Le marché de quotas d'émissions européen est ensuite perçu comme une priorité par l'Union Européenne avec la non-ratification du protocole de Kyoto par les États-Unis en 2001. Les États membres et la Commission veulent alors placer l'UE dans une position de leader sur la question du changement climatique, et doivent pour cela prendre des engagements concrets. La directive 2003/87/CE « établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté et modifiant la directive 96/61/CE du Conseil » est alors adoptée le 13 octobre 2003. Elle établit le SEQE en 2005.

Il y a ensuite eu 3 phases : 2005-2007, 2008-2012, puis 2012-2020, durant lesquelles la Commission a globalement révisé ses objectifs à la hausse, avec des objectifs de réductions des émissions de GES plus ambitieux pour chaque nouvelle phase, et un passage progressif vers une mise aux enchères des quotas plutôt qu'une allocation gratuite. Cependant, la crise de 2008 a entraîné une forte diminution des émissions, et les industries ont ainsi pu obtenir des quotas à prix très bas, et pour certaines même gagner de l'argent en attendant que le prix des quotas remontent avant de les revendre. Cela a entravé l'efficacité du SEQE en terme de réduction des émissions de GES.

2 Convery, Franck. 2009. « Origins and Development of the EU ETS ». *Environmental and Resource Economics*. Juillet 2009, volume 43, numéro 3, pp 391–412.

3 Corporate Europe Observatory. 2001. « Lobbyists Harvest the Fruits of their Labour at COP-6bis ». *Corporate Europe Observer*. Décembre 2001, Issue 10

Les acteurs clés

La Commission européenne

L'un des acteurs qui a le plus contribué à la mise en place du SEQE est Jos Delbeke. Il a travaillé sur ce dossier depuis le tout début en tant que chef d'unité de la section changement climatique de la DG ENV et négociateur en chef auprès de la Conférence des parties de l'UNFCCC. Il est par la suite devenu directeur de la section qualité de l'air et changement climatique de 2003 à 2008, puis directeur de la DG ENV jusqu'en 2010, date à laquelle celle-ci s'est séparée de sa branche climat. Il est depuis lors directeur de la DG CLIMA et également directeur faisant fonction de la direction B - Marchés européens et internationaux du carbone⁴.

Il a emmené avec lui une partie de l'équipe avec laquelle il travaillait sur le SEQE, notamment Damien Meadows, responsable de 2000 à 2004 de l'écriture, la négociation et la mise en œuvre du SEQE. Meadows a été responsable de l'unité marché du carbone pendant 10 ans, et est actuellement conseiller marché du carbone à la DG CLIMA. Peter Zapfel, qui avait coordonné l'équipe SEQE de la DG Environnement pendant plus de deux ans, est devenu adjoint au directeur général de la DG ENV avant de devenir l'actuel chef d'unité de la section B.1 - Développement politique du système d'échange de quotas d'émissions et mise aux enchères. Enfin Yvon Slingenberg a travaillé dans l'unité changement climatique de la DG ENV de 1998 à 2002 avant de travailler au cabinet du commissaire à l'environnement. Elle est ensuite devenue chef d'unité à la DG ENV puis a rejoint la DG CLIMA, dans laquelle elle est directrice de la direction A - Relations Internationales et Intégration⁵.

La DG CLIMA est l'entité de la Commission qui est spécifiquement chargée de la mise en œuvre du système communautaire d'échange de quotas d'émission, cependant d'autres DG interviennent également comme la DG GROW (Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME), notamment parce que celle-ci a été chargée de déterminer quelles industries devaient être ou non visées par le SEQE.

Les Stakeholders

Le marchés de quotas d'émissions de GES s'applique à environ 11 000 installations industrielles ou énergétiques en Europe, et les industries visées cherchent donc à peser dans l'élaboration et les orientations prises par le SEQE. Il y a 8 associations qui semblent

4 Jos Delbeke's CV. En ligne: https://ec.europa.eu/clima/about-us/director/bio_en

5 Biographie de Yvon Slingenberg. En ligne : <http://ec.europa.eu/environnement/archives/greenweek2009/bio/bioslingenberg.html>

particulièrement peser dans les négociations : BusinessEurope ; la confédération des industries européennes du papier (CEPI) ; EURELECTRIC ; EUROFER l'association européenne de l'acier ; Eurométaux ; le conseil européen des industries chimiques (CEFIC) ; FuelsEurope ; et l'association internationale des producteurs de gaz et de pétrole (IOGP).

BusinessEurope (anciennement UNICE), qui rassemble un grand nombre d'industries européennes, parmi les plus grosses d'Europe, est l'acteur le plus influent en terme de lobbying. Dès la première consultation en 2001, UNICE est l'organisation la plus représentée, avec 8 personnes présentes⁶. On y retrouve notamment un lobbyiste de BP, qui a été l'un des acteurs les plus influents dans la mise en place du SEQE. BP était également représenté par EUROPIA (2 représentant), et est intervenu dès le tout début du projet de marchés d'émission, notamment dans la rédaction du livre vert de la Commission. BP bénéficiait d'une position privilégiée, puisque c'est son propre marché d'émissions qui a servi de modèle à l'élaboration de celui de l'UE. Elle a également pu être représentée par l'UNICE par l'intermédiaire de Michael Wrigglesworth⁷. BP a donc été particulièrement influente dans la mise en place du SEQE, mais par la suite les industries européennes se sont plutôt exprimées à travers des grandes associations comme BusinessEurope, qui ont une plus grande présence de lobbyistes à Bruxelles. On retrouve également ARCELOR Mittal au sein de BusinessEurope, qui a mené un lobbying très agressif⁸ (et notamment reçu un « worst lobby awards » par différentes associations environnementales). En 2014, BusinessEurope comptait 27 lobbyistes à Bruxelles, et dépensait un budget de plus de 4 millions d'euros pour ses activités de lobbying⁹. De manière générale, BusinessEurope veut que le SEQE soit le principal mécanisme de régulations des émissions de CO₂, elle réclame également le minimum de changements possible dans les règles d'allocations des quotas, notamment le maintien d'un plus grand nombre d'allocations gratuites que de mises aux enchères. Elle utilise l'argument de la compétitivité de l'industrie européenne et la possibilité de fuites de carbone (délocalisation d'industries émettrices de CO₂ vers des pays avec une législation moins stricte) pour réclamer des contraintes moins fortes sur les industries européennes. BASF, BP et ARCELOR Mittal sont les principaux membres de BusinessEurope qui cherchent à affaiblir

6 Commission européenne, DG environnement E1 – changement climatique. *Chairman's summary record of Stakeholders consultation meeting (with industry and environmental NGO). 4 september 2001*. Bruxelles, le 17 septembre 2001.

7 Corporate Europe Observatory. 2009. *Putting the Fox in Charge of the Henhouse: How BP'S Emissions Trading Scheme was Sold to the EU. A Case Study*. 28 janvier 2009.

8 Corporate Europe Observatory. 2010. *Industry lobbying on emissions trading scheme hits the jackpot: the cases of Arcelor Mittal and Lafarge*. 21 mai 2010.

9 Fagan-Watson, Ben ; Bridget Elliott et Tom Watson. 2015. *Lobbying by Trade Associations on EU Climate Policy*. Policy Studies Institute, London.

le SEQE, selon Corporate Europe observatory, car ce sont des entreprises très émettrices de carbone, qui ont beaucoup à gagner à faire obstacle au SEQE¹⁰.

EURELECTRIC est également très présent sur la question du SEQE. C'est une associations sectorielles des producteurs d'électricité européens. Elle est la 2^e association de stakeholders la plus représentée dans la consultation de 2001, avec 4 représentants. En 2014, elle compte 7 lobbyistes à Bruxelles pour un budget de 400 000 euros pour les activités de lobbying. EURELECTRIC a une position plus progressiste que BusinessEurope sur le SEQE. Elle encourage même l'UE à se fixer des objectifs plus ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, plus de 40 % de réduction pour 2030, et une réduction annuelle du total de quotas de 2,2 % au lieu de 1,74 % actuels¹¹. Cette position s'explique notamment par le fait que l'utilisation du SEQE comme politique principale de réduction des émissions de gaz à effet de serre rend moins important le développement des énergies renouvelables, dans lesquelles ces entreprises n'ont pas beaucoup investi.

On retrouve ensuite FuelsEurope (anciennement Europa), avec 2 représentants lors de la consultation publique de 2001. Elle compte en 2014 six lobbyistes à Bruxelles, pour un budget de 450 000 euros. FuelsEurope affirme que les objectifs de l'Europe en matière de réduction des émissions de CO₂ (40 % pour 2030) sont irréalistes, et qu'il faudrait des objectifs de plus long terme, avec la participation des autres pays, non européens. Elle s'oppose également à une réforme du SEQE. FuelsEurope veut cependant que le marché d'émissions de CO₂ reste la principale politique environnementale de l'UE, car ses trois entreprises les plus actives, BP, Statoil et Shell ont investi dans le gaz, ce qui leur a permis d'obtenir des surplus de quotas. L'association internationale des producteurs de gaz et de pétrole (IOGP) défend également ce type de positions. Elle dispose de 10 lobbyistes à Bruxelles en 2014, pour un budget de 1,8 millions d'euros.

Le CEFIC avait également 2 représentants en 2001. Il a cependant une importance bien plus grande en terme de moyens, avec 75 lobbyistes à Bruxelles en 2014, et un budget de 6 millions d'euros. Sa position est très similaire à celle de FuelsEurope. Cette association fait partie avec le CEPI, EUROFER et Eurométaux de l'alliance des industries à consommation intensive d'énergie (AEII). On y retrouve également le Cembureau (industries du ciment). L'AEII défend l'allocation gratuite du maximum de quotas possibles, puisque ses entreprises sont les plus touchées par les quotas.

10 Corporate Europe Observatory. 2016. *Carbon Welfare How big polluters plan to profit from EU emissions trading reform*. CEO, rapport, 2 décembre 2016.

11 EURELECTRIC. 2015. *European Commission's legislative proposal to revise the EU Emissions Trading Scheme Directive*. Position Paper, novembre 2015.

On retrouve dans toutes ces associations des entreprises qui semblent particulièrement influentes : BP, SHELL, ARCELOR Mittal. Ce sont ces entreprises qui ont gagné le plus d'argent grâce aux surplus de quotas obtenus par le SEQE, et qui ont eu en 2016 le plus de rencontres avec du personnel de la Commission Européenne¹². Ces entreprises sont par ailleurs également représentées par IETA (International Emissions Trading Association), qui a réussi à défendre un prix très bas des quotas de carbone auprès de la Commission européenne, et notamment de Peter Zapfel¹³.

Les industries européennes semblent donc avoir un poids considérable sur le SEQE, par leur force de lobbying. Ainsi, en 2016, les commissaires pour l'énergie et le climat ont effectué 52 rencontres officielles avec des représentants de ces industries contre seulement 7 avec des représentants d'ONG ou d'association d'intérêt public¹⁴. À cela s'ajoute les rencontres informelles avec le personnel de la Commission, mais également avec des députés européens, afin que ceux-ci proposent des amendements, notamment au sein des commissions ENVI et ITRE (industrie) du parlement. Par exemple, le 16 octobre 2016, EURELECTRIC a invité tous les membres de ces commissions à un « déjeuner de travail sur les priorités du secteur de l'énergie dans la révision du SEQE »¹⁵.

Les ONG

Les ONG environnementales cherchent également à peser sur le système communautaire d'échange de quotas d'émission, elles le font notamment en se regroupant dans les associations.

Climate action network Europe (CAN Europe) est la principale association dans ce secteur. Elle regroupe 125 organisations membres, dont certaines filiales nationales de WWF, Greenpeace, Friend of the earth, ou encore l'organisation britannique Sandbag, très active dans le SEQE. Elle possède des moyens comparables à ceux de certaines organisations industrielles, avec 15 lobbyistes déclarés à Bruxelles dont 13 accrédités pour le parlement européen, pour un budget de lobbying de 800 000 euros¹⁶. En 2016, CAN Europe a obtenu 16 rendez-vous officiel sur les thèmes de l'énergie et du climat avec la Commission Européenne.

12 Corporate Europe Observatory. 2016. *Carbon Welfare How big polluters plan to profit from EU emissions trading reform*. CEO, rapport, 2 décembre 2016.

13 Corporate Europe Observatory. 2012. *Caught Redhanded: IETA and the Commission*. En ligne : <https://corporateeurope.org/climate-and-energy/2012/05/caught-red-handed-ieta-and-commission>

14 Corporate Europe Observatory. 2016. *Carbon Welfare How big polluters plan to profit from EU emissions trading reform*. CEO, rapport, 2 décembre 2016, p. 11.

15 *Ibid*, p 15.

16 Lobbyfacts.eu. 2016. Climate Action Network Europe (CAN Europe). En ligne : <https://lobbyfacts.eu/representative/dc15f3c01fba45d888a1424458e0e730>

D'autres ONG interviennent notamment dans les consultations publiques. Il s'agit par exemple de WWF European policy office, Sandbag, Carbon trade watch, ou encore Corporate Europe Observatory¹⁷. WWF possède des moyens extrêmement importants, avec plus de 21 lobbyistes et un budget de 2 millions. Cependant WWF intervient dans des domaines très variés, et le SEQE n'est qu'une politique parmi d'autres pour cette organisation. Sandbag est un think-tank britannique qui se concentre beaucoup plus sur les questions de changement climatique, avec 7 lobbyistes et un budget de 200 000 euros. Sandbag produit une contre-expertise à celle des industries, en proposant chaque année des rapports sur le SEQE qui sont notamment repris par CAN Europe ou Carbon trade watch. Les organisations comme Carbon trade watch et CEO ont plutôt une stratégie de rendre public les rencontres et jeux d'influence entre les institutions européennes et les lobbys industriels.

Toutes ces organisations dénoncent le manque de résultats du SEQE, qui n'a pas réellement été efficace en raison de nombre trop élevé de quotas accordés aux industries. Elles dénoncent ainsi l'influence du lobbying de ces industries. Elles réclament de fait des objectifs plus ambitieux de réduction des émissions, avec des prix beaucoup plus élevés pour les quotas d'émissions, la disparition des allocations gratuites, une diminution annuelle plus rapide du nombre total de quotas accordés... Elles sont cependant moins nombreuses et disposent de moins de moyens que les grandes associations industrielles européennes.

On peut tenter de déterminer l'influence respective des lobbys et des ONG en comparant par exemple les résultats de la consultation sur la 3^e phase de l'ETS (2013-2020) et la directive sur cette 3^e phase. On constate ainsi que la révision du SEQE s'est plutôt faite dans les termes de l'industrie. C'est finalement un objectif de réduction des émissions de 20 % qui a été retenu pour cette phase, alors que les ONG faisaient la promotion d'un objectif de 30 %. De même, les stakeholders ne voulaient pas de d'augmentation du facteur annuel de diminution du total de quotas, alors fixé à 1,74 %, alors que les ONG réclamaient une augmentation à hauteur de 2,5 %. Le facteur de diminution est resté de 1,74 % pour la phase 3. On constate donc, au moins en terme d'objectifs pour la phase 3 du SEQE, que la vision des stakeholders a été plus prise en compte que celle des ONG environnementales.

17 Commission européenne. *Consultation on structural options to strengthen the EU Emissions Trading System 07/12/2012 - 28/02/2013*. En ligne : http://ec.europa.eu/clima/consultations/articles/0017_en.

Recommandations – lobbyiste chez RWE

RWE est un producteur d'électricité allemand, et l'entreprise qui émet le plus de CO2 en Europe. RWE a peu investi dans les énergies renouvelables, et doit acheter chaque année une grande quantité de quotas d'émissions. Son objectif est donc de maintenir le prix des quotas le plus bas possible, et éviter le développement de politiques trop défavorables aux énergies fossiles. La position de RWE est que le SEQE est parfaitement adéquat, et qu'il doit rester la principale politique européenne en matière de réduction des émissions de CO2. Il s'agit ainsi d'éviter le développement de politiques européennes en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, qui ne bénéficieraient pas à RWE. Pour RWE, le surplus de quotas actuel est une bonne chose, qui signifie que l'UE n'a pas besoin de diminuer leur nombre pour atteindre ses objectifs de réduction d'émissions¹⁸. RWE s'oppose également à des objectifs de réduction plus ambitieux, ainsi qu'à une diminution annuelle plus importante du nombre total de quotas.

Pour maintenir le prix des quotas le plus bas possible et éviter le développement d'une politique européenne contraignante en matière d'énergie renouvelable, RWE devrait tout d'abord trouver une position commune avec ses partenaires de l'IOPG, qui partagent les mêmes intérêts, ainsi qu'avec des membres d'autres organisations comme BP ou Shell. Il s'agit ainsi de présenter une même position pour un grand nombre d'entreprises auprès des institutions européennes. Cette position doit être présentée à des acteurs réceptifs à des arguments comme la compétitivité des entreprises énergétiques européennes, ou le risque de fuites de carbone, comme la DG GROW de la Commission, et notamment la direction B Single Market Policy, Regulation and Implementation, dirigée par Kerstin Jorna. Il peut également être intéressant de présenter ce type d'argument à Carsten Bermig, membre du cabinet de la Commissaire à la DG GROW chargé entre autres des relations avec la DG CLIMA. RWE devrait également rencontrer Damien Meadows, Peter Zapfel ou Jos Debelke de la DG CLIMA, afin de promouvoir l'idée selon laquelle le SEQE doit rester le principal instrument de réduction des émissions de GES.

RWE devrait également rencontrer informellement des députés européens, afin d'obtenir des amendements favorables à son intérêt. Il s'agit notamment de rencontrer le rapporteur de la commission ENVI chargé de rédiger le rapport sur la révision du SEQE pour la 4^e phase à commencer en 2020, Ian Duncan. Le rapporteur pour la commission ITRE

18 RWE AG. 2013. *Consultation on structural options to strengthen the EU Emissions Trading System RWE's response*. Essen, 20 février 2013

(industrie), Frederick Federley, peut également être intéressant à rencontrer, puisqu'il peut être appelé à se prononcer sur cette révision, en tenant compte des intérêts de l'industrie. Enfin RWE peut demander à des députés allemand de défendre les intérêts de RWE, une entreprise allemande, en utilisant l'argument de la potentielle perte de compétitivité de RWE, qui pourrait aboutir à détruire des emplois et ralentir la croissance allemande. RWE peut à cette fin leur proposer des projets d'amendements déjà préparés, afin que ceux-ci n'aient plus qu'à les présenter.

Bibliographie

- Biographie de Yvon Slingenberg. En ligne : <http://ec.europa.eu/environment/archives/greenweek2009/bio/bioslingenberg.html>
- Commission européenne. 2016. *The EU Emissions Trading System (EU ETS)*. Factsheet, septembre 2016. En ligne : http://ec.europa.eu/clima/policies/ets_en
- Commission européenne, DG environnement E1 – changement climatique. *Chairman's summary record of Stakeholders consultation meeting (with industry and environmental NGO)*. 4 septembre 2001. Bruxelles, le 17 septembre 2001.
- Commission européenne. *Consultation on structural options to strengthen the EU Emissions Trading System 07/12/2012 - 28/02/2013*. En ligne : http://ec.europa.eu/clima/consultations/articles/0017_en.
- Convery, Franck. 2009. « Origins and Development of the EU ETS ». *Environmental and Resource Economics*. Juillet 2009, volume 43, numéro 3, pp 391–412.
- Corporate Europe Observatory. 2001. « Lobbyists Harvest the Fruits of their Labour at COP-6bis ». *Corporate Europe Observer*. Décembre 2001, Issue 10. En ligne: <http://archive.corporateeurope.org/observer10/cop6bis.html>
- Corporate Europe Observatory. 2009. *Putting the Fox in Charge of the Henhouse: How BP'S Emissions Trading Scheme was Sold to the EU. A Case Study*. 28 janvier 2009. En ligne : <https://corporateeurope.org/sites/default/files/sites/default/files/files/resource/extracting-influence-ets.pdf.pdf>
- Corporate Europe Observatory. 2010. *Industry lobbying on emissions trading scheme hits the jackpot: the cases of Arcelor Mittal and Lafarge*. 21 mai 2010.
- Corporate Europe Observatory. 2016. *Carbon Welfare How big polluters plan to profit from EU emissions trading reform*. CEO, rapport, 2 décembre 2016.
- Corporate Europe Observatory. 2012. *Caught Redhanded: IETA and the Commission*. En ligne : <https://corporateeurope.org/climate-and-energy/2012/05/caught-red-handed-ieta-and-commission>
- EURELECTRIC. 2015. *European Commission's legislative proposal to revise the EU Emissions Trading Scheme Directive*. Position Paper, novembre 2015.
- Fagan-Watson, Ben ; Bridget Elliott et Tom Watson. 2015. *Lobbying by Trade Associations on EU Climate Policy*. Policy Studies Institute, London.
- Jos Delbeke's CV. En ligne: https://ec.europa.eu/clima/about-us/director/bio_en
- Lobbyfacts.eu. 2016. *Climate Action Network Europe (CAN Europe)*. En ligne : <https://lobbyfacts.eu/representative/dc15f3c01fba45d888a1424458e0e730>.
- RWE AG. 2013. *Consultation on structural options to strengthen the EU Emissions Trading System RWE's response*. Essen, 20 février 2013